

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un niveau 4

DURÉE DE LA FORMATION

Réalisable en 2 ans après l'obtention du baccalauréat

CERTIFICATION VISÉE

Diplôme d'état - Certification : RNCP35331
Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5
Code(s) NSF : 334 : Accueil, hôtellerie, tourisme
Aucune passerelle ni équivalence ne sont possibles
Possibilité de valider un ou des bloc(s) de compétences

DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES

Formation Initiale - Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le diplôme s'appelle BTS « TOURISME », en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles :

- La gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe
- L'élaboration d'une prestation touristique
- La gestion de l'information touristique

Les futurs diplômés du BTS Tourisme peuvent développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation sectorielle et/ou fonctionnelle particulière(s) au cours des périodes de stage et des ateliers de professionnalisation et, pour certains d'entre eux, dans le cadre des options facultatives « Parcours de professionnalisation à l'étranger » et « Projet de spécialisation ».

MÉTIERS VISÉS

- Conseiller voyage
- Forfaitiste, conseiller billetterie
- Agent réceptif
- Agent d'escale
- Guide accompagnateur
- Agent d'exploitation (ou de planning)
- Délégué réceptif (ou de correspondant local)
- Gestionnaire des allotements terrestres
- Gestionnaire aérien
- Chargé de marketing
- Commercial
- Chargé de qualité/SAV
- Conseiller en séjour, animateur de tourisme local
- Chargé d'animation numérique de territoire
- Chargé de promotion du tourisme local
- Chargé de développement touristique
- Technicien d'accueil touristique
- Employé de loisirs ou d'attraction
- Agent de vente et de réservation
- Gestionnaire d'équipement ou de site
- Responsable d'accueil

STATISTIQUES 2020-2021

TAUX DE REUSSITE : 95 % (sur 48 candidats, 46 diplômés) - taux de réussite apprentis : 100 % (sur 15 apprentis, 15 diplômés)

TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES : 52 % dont 33 % d'apprentis (sur 3 apprentis ayant répondu à l'enquête et obtenu le titre certifié)

TAUX D'INSERTION GLOBAL DANS L'EMPLOI APRÈS L'OBTENTION DU TITRE : 71 % (15 répondants sur 21 ont un emploi) - taux d'insertion apprentis 50 % (1 apprentis sur 2 ont un emploi)

TAUX DE SATISFACTION DES APPRENANTS (VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉTABLISSEMENT) : 72 % des apprenants sont satisfaits

TAUX D'INTERRUPTION DES ÉTUDIANTS EN COURS D'ANNÉE : 2 % (sur 49 apprenants inscrits, 1 étudiant a quitté la formation en cours d'année) dont 0 apprenti

MODALITÉS D'ADMISSION - RENTRÉE SEPT/OCT 2022



Résultats d'admissibilité sous maximum une semaine après l'entretien de motivation ou le concours.

PROGRAMME

GESTION DE LA RELATION CLIENTÈLE TOURISTIQUE

- Gestion de l'espace d'accueil
- Conseil et vente de prestations touristiques
- Suivi de la clientèle
- Accompagnement des touristes

ELABORATION D'UNE PRESTATION TOURISTIQUE

- Analyse de l'activité touristique
- Diagnostique stratégique d'une organisation touristique
- Conception d'une prestation touristique
- Diffusion d'une prestation touristique

GESTION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE

- Veille informationnelle
- Traitement de l'information
- Diffusion d'informations
- Conservation de l'information

CULTURE GENERALE ET EXPRESSION

COMMUNICATION EN LANGUES VIVANTES ETRANGERES LVA A ET B

TOURISME ET TERRITOIRES

MÉTHODES MOBILISÉES

Une alternance école / entreprise Apports théoriques et pratiques
Approche des cours par thème Entraînements à l'examen

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves ponctuelles orales et écrites conformes au référentiel

TARIFS

FRAIS DE DOSSIER : 50 €* (pour les candidats hors parcoursup)

FORMATION INITIALE

- Scolarité :
1ère année : 5 790 €
2ème année : 5 790 €

FORMATION ALTERNANCE

- Apprentissage : 16 800 € (1ère année et 2ème année)

*Formation en alternance : les frais de dossier seront remboursés dès signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dans le cadre d'un contrat en alternance, les frais de formation sont pris entièrement en charge par l'entreprise d'accueil. L'apprenant n'a donc pas de reste à charge à régler.

CAMPUS

Lyon

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à disposition sur demande.

Tous nos campus sont aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Toutes les adaptations nécessaires seront étudiées afin de rendre la formation accessible aux personnes présentant un handicap.

Référent handicap :

Campus Lyon

Joanna ROBILLARD : joanna.robillard@ieftourisme.com